

● (2035)

Le sénateur Olson: Je lirai attentivement le libellé de la question dans le hansard demain, pour voir si nous sommes tenus de répondre de cette façon. Il pourrait y avoir lieu d'adresser une demande de renseignements au gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Smith: Il pourrait également y avoir lieu d'adresser une demande de renseignements au gouvernement du Canada, et c'est ce que je fais en ce moment.

LES NATIONS UNIES

LE TRAITÉ SUR LES ESSAIS D'ARMES NUCLÉAIRES DANS
L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE ET L'AGENCE
INTERNATIONALE DES SATELLITES DE CONTRÔLE—LES
MESURES PRISES PAR LE CANADA

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, l'honorable sénateur Thompson demandait tantôt s'il y avait d'autres renseignements au sujet de l'Agence internationale des satellites de contrôle et le traité de l'espace extra-atmosphérique. Les deux questions ont reçu des réponses préliminaires.

J'ai demandé à l'honorable sénateur s'il désirait un complément de renseignements sur ces sujets. Je voudrais lui signaler que la première réponse concernant le Traité de l'espace extra-atmosphérique a paru en page 3811 du hansard du 11 mars. La réponse à la question concernant l'Agence internationale des satellites de contrôle et les mesures prises par le Canada figure en page 3834 du hansard du 16 mars.

Si vous voulez des renseignements complémentaires, on obtiendra ces renseignements.

L'ÉCONOMIE

LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT SUITE À LA PUBLICATION
DES CHIFFRES DE 1980 SUR LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai une réponse différée à une question que m'a posée l'honorable sénateur Marshall le 18 novembre 1981 à propos des chiffres relatifs au seuil de la pauvreté en ce qui concerne le ministère des Affaires des anciens combattants.

Le 18 novembre, le sénateur Marshall m'a demandé quelles mesures le gouvernement prenait pour amener les prestations de soutien de revenu et le montant des pensions au niveau du seuil de la pauvreté. Je voudrais lui fournir aujourd'hui les renseignements suivants concernant les allocations des anciens combattants.

Tout en reconnaissant qu'il est possible d'améliorer les prestations versées à nos anciens combattants et aux personnes à leur charge, les allocations aux anciens combattants et les allocations de guerre aux civils se comparent favorablement aux indicateurs de Statistique Canada concernant le revenu nécessaire à une famille moyenne. Les bénéficiaires mariés touchent actuellement un revenu supérieur aux limites moyennes des économiquement faibles établies par Statistique Canada, et les célibataires devraient également atteindre ce niveau lorsque toutes les dispositions du bill C-40 entreront en vigueur.

Une fois le bill C-40 entièrement en vigueur, le gouvernement aura atteint son premier objectif pour ce qui est du montant des allocations. Le deuxième objectif, destiné à répondre aux besoins les plus urgents, est d'améliorer les programmes de soins médicaux et personnels du ministère des Affaires des anciens combattants, de façon à répondre aux besoins spéciaux des anciens combattants âgés. C'est à ce problème que le gouvernement accordera la plus haute priorité.

LES PÊCHES ET LES OCÉANS

DEMANDE DE STATISTIQUES

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai une réponse différée à une question que m'a posée l'honorable sénateur Godfrey le 11 mars dernier, au sujet des pêches.

Il convient de signaler que le mandat du ministère des Pêches et des Océans ne se limite pas à la pêche. Ainsi, le secteur des sciences et levés océaniques, qui couvre une vaste gamme d'activités de recherches océanographiques et connexes, ainsi que le Service hydrographique du Canada, qui prépare les cartes marines, les tables des marées et ainsi de suite, représentent une part importante du budget—environ 70 millions de dollars—et occupaient 1,300 employés en 1981-1982.

De ses crédits de 400 millions de dollars, le ministère des Pêches et des Océans consacre, par exemple, plus de 34 millions à l'aménagement et à l'entretien des ports qui servent aux embarcations de plaisance dont bien des propriétaires ne pratiquent pas la pêche; en 1981-1982, il a en outre dépensé 24 millions de dollars en Colombie-Britannique dans le cadre de son programme de mise en valeur des salmonidés, dont les pêcheurs sportifs et commerciaux aussi bien que les touristes vont profiter tôt ou tard; il finance en outre tout un éventail de travaux de recherche et de développement sur les habitats du poisson et l'aquiculture qui devraient se révéler très utiles, par exemple, ses travaux poussés sur les pluies acides. Par contre, le ministère des Pêches et des Océans réalise quelque 20 millions de dollars de recettes, notamment de la vente des permis et de la perception des amendes.

Le Canada compte actuellement 80,000 pêcheurs et quelque 54,000 travailleurs dans les usines de transformation du poisson. Il ne faut pas oublier que dans des douzaines de localités de la côte est, la pêche est le seul secteur d'activité. Si ce secteur venait à disparaître, les budgets de l'assurance-chômage et de l'assistance sociale seraient sérieusement grevés. On estime que la pêche est le seul moyen d'existence d'à peu près un quart de million d'habitants des provinces de l'Atlantique.

● (2040)

Si l'on oublie les chiffres un instant, il faut tout de même se rappeler que, en vertu de la loi sur les pêcheries, le ministère des Pêches et des Océans est chargé de gérer l'ensemble du secteur de la pêche du Canada. C'est une tâche qui lui a été confiée à l'époque où les premières lois du Canada ont été rédigées par les Pères de la Confédération. Si tout le monde respectait les règles établies, et cela s'applique tout autant aux pêcheurs canadiens qu'aux pêcheurs étrangers, le ministère pourrait sans doute se contenter d'un personnel bien moins nombreux et de beaucoup moins d'argent. Mais comme il faut